

Nanterre, le mardi 20 juin 2023

Monsieur le Directeur Académique,

L'ordre du jour de ce CSA-SD traite de la formation continue, laquelle se réduit d'année en année, et fait de moins en moins sens pour les personnels. Les stages de 3 semaines qui étaient très appréciés par les collègues ont quasiment disparu, puisqu'ils sont adossés à la formation initiale. Dans de nombreuses salles des maître-sses, le PdF, en septembre, rime avec découragement et incompréhension. Et comme chaque année, des formations sont imposées selon le cycle dans lequel on exerce, alors que nous pouvons être amené-es et/ou avoir envie d'enseigner dans d'autres cycles et/ou d'autres types de classes (ASH, notamment). Nous demandons à ce que les enseignant-es puissent postuler sur des formations qui ne correspondent pas au cycle ou au niveau de classe sur lequel ils-elles exercent puisqu'ils-elles peuvent être amené-es à exercer sur tous les types de support, dans toutes les classes, dans tous les niveaux.

Cette année, nous constatons que des stages sont même désormais inscrits au plan de formation pendant les vacances scolaires. Nous demandons des explications à ce sujet, et rappelons que les textes de références indiquent que l'administration ne peut imposer plus de 5 jours de formation en période de vacances, lesquels doivent être rémunérés. Nous nous interrogeons également au sujet des formateur-trices : qui mènera ces formations pendant les vacances scolaires ? Les conseiller-es pédagogiques croulent déjà sous les missions et l'ont fait savoir à la hiérarchie à plusieurs reprises ces dernières années. La demande d'audience de ces personnels, portée par la FSU-SNUipp 92, n'a d'ailleurs toujours pas de réponse à ce jour.

La réforme de la formation initiale est mise en place depuis la rentrée 2021. Des étudiant-es en mission d'enseignement sous contrat sont présent-es dans les écoles. Certain-es d'entre eux et elles complètent cette année des directeur-trices déchargé-es à 33 %, au mépris du respect des textes qui ne prévoient aucune annualisation de cette décharge. Malgré une réponse du Rectorat et du DASEN actant que les textes seraient respectés l'an prochain, le contraire nous a été annoncé lors de la CAPD du 15 juin. Nous vous demandons une nouvelle fois d'appliquer les textes.

En cette fin d'année scolaire, sans aucun cadre officiel, les Recteur·trices, DASEN et IEN s'activent à mettre en place le Pacte enseignant dans les écoles. Des injonctions retombent inmanquablement sur les directrices et directeurs d'école qui doivent répartir entre les différent·es PE volontaires la « dotation pacte » pour leur école. Tout cela sans même savoir notamment comment s'organisera le soutien en sixième à la rentrée. Ce nouveau dispositif se met en place à marche forcée contre la volonté d'une profession qui ne souhaite pas « travailler plus pour gagner plus » mais être revalorisée pour toutes les heures engagées dans leurs missions au quotidien. Partout, les équipes pointent la désorganisation de l'école en termes de travail collectif, le Pacte ne fera qu'accentuer les inégalités entre les personnels. Depuis le début des discussions sur la revalorisation, le ministère joue sur le déclassement salarial pour imposer ce nouveau projet de rémunération. A l'occasion de ce CSA-SD sur la formation continue, nous vous interrogeons, Monsieur le Directeur Académique. Quand seront placés les parcours de formation dans le cadre des 18h d'animation pédagogique ? Comment cela pourra-t-il s'articuler avec les éventuelles missions Pacte ? Et comment organiser les autres heures annualisées de façon à maintenir un collectif de travail efficace, sans alourdir des horaires déjà très importants ?

Des ajustements de carte scolaire ont également lieu aujourd'hui, et nous constatons que certaines moyennes en éducation prioritaire ne permettront pas de faire progresser tous les élèves dans des conditions d'apprentissage correctes. D'autre part, certaines écoles du département, dont l'IPS pourrait les situer en REP, voire situées entièrement en territoire REP, continuent à avoir des effectifs trop chargés pour permettre les progrès attendus. Enfin, de très nombreuses écoles nous font part de leur désarroi devant des profils d'élèves de plus en plus particuliers, avec des RASED très incomplets, ce qui introduit de la violence à tous les niveaux : pour l'élève, pour ses camarades, pour les enseignant·es et pour les familles. Et ce n'est ni la dotation en poste indigente, ni la formation continue telle qu'elle est mise en place, qui seront à même de contribuer à résoudre ces difficultés.